

MAIRIE DE TINTÉNIAC

(35190)

Tél. : 02 99 68 18 68

Fax. : 02 99 68 05 44

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du vendredi 23 juin 2023****DATE de convocation et d'affichage**

16 juin 2023

DATE de publication de la délibération**4 JUIL. 2023****NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice 27

Présents 17

Votants 26

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Christian TOCZÉ, Maire.

Étaient présents : TOCZÉ Christian, Maire ; Mmes et MM. LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, PARPAILLON Marie-Laure, GIOT Stéphanie, Adjoint ; Mmes et MM. ARRIBARD Martine, DUFEIL Christophe, GORON Maxime, JEANNEAU Luc, LEMARCHANDEL Franck, MARTINIAULT Anne-Laure, QUENOUILLE Roger (arrive à 19h18 au point 8), SALIS Anaïs, D'ABOVILLE Rosine, DEHEEGER Vianney, PRESCHOUX Léon, Conseillers Municipaux.

Étaient absents excusés : BIMBOT Frédéric donne pouvoir à PARPAILLON Marie-Laure. TOUZARD Blaise donne pouvoir à TOCZÉ Christian. BOLIVARD Régis donne pouvoir à DELVILLE Nathalie. ANDRÉ Marie-Thérèse donne pouvoir à GIOT Stéphanie. BOSSARD Nelly donne pouvoir à GARÇON Isabelle. DUFRAIGNE-CIOLUS Cécile donne pouvoir à GORON Maxime. FOUCHARD Fabrice donne pouvoir à JEANNEAU Luc. BLANDIN Béatrice donne pouvoir à D'ABOVILLE Rosine. MORIN-LOUVIGNY Isabelle donne pouvoir à PRESCHOUX Léon. BAZIN Denis.

Secrétaire de séance : DUFEIL Christophe, à qui il est adjoint un auxiliaire, Hervé PICARD.

N°230623-7 : Approbation du tableau des effectifs au 1^{er} juillet 2023

Il est présenté le tableau des effectifs compte tenu de la suppression de deux postes suite à un départ en retraite et à une mutation (technicien principal 1^{ère} cl. et adjoint administratif).

TABLEAU DES EFFECTIFS**Au 1^{er} juillet 2023:**

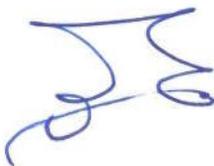
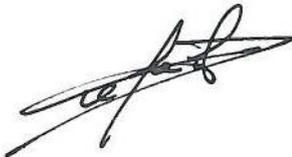
Emploi	Grade	Eff.bug	Eff. pourvu	Dont TNC
DGS	Attaché principal	1	0	
DAF	Attaché principal	1	1	
Responsable affaires juridiques	Attaché principal	1	1	
Chef équipe service à la population	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1	1	
Assistante administrative et comptable	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	1	
Assistante ressources humaines	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1	1	
Assistante service à la population	Adjoint administratif	1	1	
TOTAL secteur administratif		7	6	
Directeur service technique	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	1	1	
Chef équipe bâtiments /voirie	Agent de maitrise	1	1	
Chef équipe espace verts	Adjoint technique	1	1	
Agents des espaces verts	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	2	2	
Agents des espaces verts	Adjoint technique	3	1	
Agent en charge de la maintenance des bâtiments	Adjoint technique	1	1	
Agent d'entretien	Adjoint technique	3	1	

Responsable restauration	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	1	1
2 nd de cuisine	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	1	1
Responsable cantine garderie	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	1	
ATSEM	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	2	2	
Agent polyvalent des écoles	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	3	3	3
Agent polyvalent des écoles	Adjoint technique	1	0	1
TOTAL secteur technique		21	16	6
ATSEM	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	2	2	
TOTAL secteur social		2	2	
Responsable du centre culturel	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	1	1	
Animatrice du cyber espace et assistante de communication	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	1	1	
Agent de bibliothèque	Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	1	1	
TOTAL secteur culturel		3	3	
Directeur service scolaire	Animateur principal de 1 ^{ère} classe	1	1	
TOTAL secteur animation		1	1	
TOTAL GENERAL		33	28	6

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve la mise à jour du tableau des effectifs au 1^{er} juillet 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
 Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire, Christian TOCZE	Le secrétaire de séance, Christophe DUFEIL
	
	

Acte certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le - 3 JUIL. 2023

De sa publication sur le site Internet de la commune le - 4 JUIL. 2023